

REMAILLAGE DE BAS



Mme Vve
Robert ROD
Cossonay

Envoi par poste

Généreaz

FRÈRES



Mise de bois

A ECLEPENS

Samedi 6 mars, il sera exposé en mise publique, sur place et au comptant, au lieu dit « Aux Côtes de Vaud », environ 150 stères en grande partie de hêtre.

Rendez-vous des miseurs à la carrière des chaux et ciments, à 14 heures.

Pour Gustave de Coulon :
Auguste Chanson.
La Chaux, le 25 février 1954.

Solidaires

Par le pain de chaque jour,

L'ARTISAN, le COMMERCANT, le CAMPAGNARD et l'OUVRIER

savent que nous voulons une juste récompense
aux peines de chacun.

Pour les élections au Conseil d'Etat

Les
6-7 mars

VOTEZ RADICAL

LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS EST NOTRE RÉFÉRENCE

Que vous soyez mince, fort, grand ou petit, Puthod vous habille à la perfection, à vos mesures, dans ses nouveaux tissus de printemps Berger ou Unic, dont la réputation de beauté et de solidité est connue de chacun. Prix très raisonnables

OFFRE AVANTAGEUSE

COSTUME 2 PIÈCES

coupe nouvelle, en superbe fil-à-fil pure laine gris, uni ou à rayures mode.

Le costume prêt à porter **149.-**
PANTALONS - CHEMISERIE - CHAPELLERIE
CRÉATIONS MASCULINES



Prochainement : ouverture de notre succursale de
PENTHALAZ

LUNDI 15 MARS 1954
Agréable surprise pour nos clientes
Chacune sera avertie

PAROISSE DE Dailens, Penthaz, Penthalaz

Réunions d'appel

présidées par M. AMI BORNAND, aumônier de Bochuz
les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 mars, à 20 h. 15
au réfectoire des Câbleries et Tréfileries S.A.

Cossonay-Gare

Service d'autocar gratuit, dès Penthaz 19.40 ; dès Dailens 19.50

Lambretta 1954

NOUVEAUX MODELES

Touriste : très économique	1 190.-
Luxe : pour le tourisme (avec batterie)	1 560.-
Super-luxe (avec démarreur électrique)	1 790.-

Facilités de paiement

Agence pour Cossonay - La Sarraz et environs :

GUT - Cossonay-Gare

Téléphone 8 04 80



Avoine de semence danoise

Soleil, blanche, les 100 kg.	45.- au comptant
Pluie d'or, jaune, les 100 kg.	46.- au comptant

A crédit Fr. 2.- en plus

Moulin de Pompaples

BONZON FRERES

Téléphone 8 62 06

Motos TRIUMPH

Nouveaux modèles :

150 cm3	avec suspension arrière	1 925.-
200 cm3	avec suspension arrière	2 150.-
500 cm3	2 cylindres, suspension arrière dep.	3 150.-
650 cm3	2 cylindres, suspension arrière dep.	3 275.-

BAUDRAZ & Cie ★ LA SARRAZ

A LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

En 1955 la société organisera des concerts d'arrondissement dans huit localités du canton. L'arrondissement V compte les sociétés des localités suivantes : Le Brassus, L'Orient, Le Pont, Cossonay, Vallorbe, Penthaz-Penthalaz, La Sarraz, Vaulion, Ballaigues.



Cerle de
COSSONAY

TIR-FRANC

Assemblée générale. — Le dimanche 14 février, la société « Tir-Franc Cossonay » a tenu ses assises annuelles à l'hôtel d'Angleterre, sous la présidence de M. Georges Favre, président.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est admis en tous points et à l'unanimité, la parole est donnée à la commission de vérification des comptes au nom de laquelle rapporte M. J.-L. Martin, qui souligne l'excellente tenue de la comptabilité par M. Edmond Rochat, caissier. Le résultat de l'exercice 1953 est très satisfaisant. L'assemblée donne ensuite décharge de leur mandat à la commission de vérification et au caissier.

Le comité est partiellement renouvelé, ensuite de la démission de deux de ses membres, pour cause de départ de la localité :

Secrétaire : M. Axel de Siebenthal est élu en remplacement de M. André Guibert.

Caissier : M. Pierre Gudit remplace M. Edmond Rochat.

Le président adresse aux membres sortant de charge de chaleureux remerciements pour leur excellent travail et aux nouveaux venus de cordiaux souhaits de bienvenue.

La société remercie à son tour son comité de toutes les démarches entreprises pour mener à chef la construction d'une nouvelle ligne de tir et du magnifique stand que nous avons l'honneur de posséder maintenant.

Il convient de reconnaître que nos autorités communales ont fait un énorme effort financier, grâce auquel nous disposons actuellement d'installations modernes correspondant à toutes les exigences légales.

Le Tir-Franc participera en 1954 au Tir fédéral de Lausanne, où il enverra ses plus fins guidons.

L'assemblée, levée à 11 h. 30, est suivie d'un succulent repas en commun servi par notre toujours fameux cordon-bleu René Hämmerli. Le renom culinaire du grand chef n'est plus à faire !

Journée de détente, ambiance sympathique, quilles, yass, Médinette et variétés. M. G.

Palmarès des tirs à 300 mètres :

Militaire (distinction pour 330 points et plus).
1. Simond Alfred 351 ; 2. Thormeyer Raymond 350 ; 3. Meystre Pierre 346 ; 4. Dorsaz René 342 ; 5. Roy Lucien 328-305 ; 6. Pahud Léonard 328-251 ; 7. Bonzon Robert 324 ; 8. Goumaz Georges 320 ; 9. Chappuis Emmanuel 316 ; 10. Rochat Jean 315 ; 11. Magnin Georges 289 ; 12. Gentizon Roger 287 ; 13. Bettens Charles 278 ; 14. Pernet Ernest 235 ; 15. Décosterd Maurice 223.

Progrès (distinction pour 420 points et plus).

1. Thormeyer Raymond 447 ; 2. Roy Lucien 437 ; 3. Dorsaz René 434 ; 4. Simond Alfred 421 ; 5. Chappuis Emmanuel 418 ; 6. Pahud Léonard 414 ; 7. Favre Georges 413 ; 8. Goumaz Georges 407 ; 9. Gentizon Roger 404 ; 10. Rochat Jean 401 ; 11. Pernet Ernest 376 ; 12. Meystre Pierre 370 ; 13. Martin Jean-Louis 369 ; 14. Bettens Charles 349 ; 15. Bonzon Robert 334.

Cossonay (classement alternatif, trois meilleurs coups, trois meilleures passes).

1. Roy Lucien 283 ; 2. Rochat Jean 785 ; 3. Thormeyer Raymond 281 ; 4. Goumaz Georges 742 ; 5. Favre Georges 275 ; 6. Meystre Pierre 704 ; 7. Chappuis Emmanuel 249.

Série (distinction pour 250 points et plus).

1. Thormeyer Raymond 241 ; 2. Goumaz Georges 235 ; 3. Martin Jean-Louis 235 ; 4. Meystre Pierre 210.

Challenge Thormeyer (classement au coup préfond).

1. Dorsaz René, gagne le challenge pour une année, 95 ; 2. Favre Georges 93 ; 3. Dumauthioz Francis 93 ; 4. Chappuis Emmanuel 92 ; 5. Roy Lucien 89 ; 6. Thormeyer Raymond 89 ; 7. Rochat Jean 87 ; 8. Meystre Pierre 83 ; 9. Décosterd Maurice 81 ; 10. Simond Alfred 77 ; 11. Goumaz Georges 73 ; 12. Chappuis Emmanuel 71.

Challenge Kramer (classement à l'addition des trois meilleures passes Cossonay et des trois coups de la passe Challenge).

1. Roy Lucien, gagne le challenge pour une année, 1030 ; 2. Thormeyer Raymond 1023 ; 3. Rochat Jean 1012 ; 4. Goumaz Georges 950 ; 5. Meystre Pierre 906 ; 6. Chappuis Emmanuel 880.

Palmarès des tirs à 50 mètres, petit calibre :

Progrès (distinction pour 44 points et plus).
1. Roy Lucien 46 ; 2. Chappuis Emmanuel 45 ; 3. Favre Georges 45 ; 4. Magnenat Louis 44 ; 5. Simond Alfred 43 ; 6. Décosterd Maurice 42 ; 7. Goumaz Georges 40 ; 8. Thormeyer Raymond 39.

Cossonay (classement à l'addition des cinq meilleures passes).

1. Thormeyer Raymond 138 ; 2. Roy Lucien 137 ; 3. Goumaz Georges 136 ; 4. Magnenat Louis 133 ; 5. Chappuis Emmanuel 132.

Bonheur (classement au plus grand nombre de coups de dix).

1. Roy Lucien 7 x 10 ; 2. Décosterd Maurice 4 x 10 ; 3. Thormeyer Raymond 3 x 10 ; 4. Goumaz Georges 2 x 10.

Série (distinction pour 240 points et plus).

1. Goumaz Georges 255 ; 2. Magnenat Louis 248 ; 3. Chappuis Emmanuel 234 ; 4. Simond Alfred 231 ; 5. Décosterd 227.

EN TIRE-BOUCHON

- Hum... hum !
- Formidable !
- Pas mal...
- Epatant !

C'est des exclamations de ce genre qu'on pouvait entendre samedi au casino, lors de la revue présentée à un nombreux public par le F.-C. Cossonay. Il n'est en effet pas possible de contenter à 100 % tout le monde. Mais le fait que de nombreux auditeurs-spectateurs assistèrent également aux trois représentations prouve à l'évidence que l'on apprécie ce genre de spectacle, qui procure des moments de haute gaité.

Bravo donc aux organisateurs, et surtout aux auteurs, qui ont su se moquer gentiment des travers de nombreuses personnes sans aucune méchanceté, au metteur en scène et grimeur, qui a su tirer parti au maximum du matériel mis à sa disposition, à l'accompagnateur qui remplit sa tâche avec sûreté et discrétion, à l'auteur des quatre décors qui permit aux scènes de se dérouler dans un cadre idoine.

Quant aux interprètes, il faut reconnaître qu'ils étaient moins en voix que lors de précédentes revues, mais la bonne volonté de l'ensemble, le talent de quelques-uns firent que l'on assista à un spectacle de qualité.

Parmi les sketches particulièrement appréciés, relevons celui des commères, la partie de cartes avec sa chanson remarquablement mimée, la scène si justement observée sur le banc de la Marianne, la chanson en duo « Désir sans lendemain » et le joli ballet chanté des fées d'hiver des marais.

Mais il est clair que d'aucuns ont préféré d'autres parties, tous les goûts trouvant à se satisfaire dans l'une ou l'autre occasion. La revue 1954 a vécu, vive la revue 1955 !

INSPECTEUR DU BÉTAIL

Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur du bétail de l'arrondissement d'Alens M. Ernest Chabanel, actuellement suppléant, en remplacement de M. Jean Despland, démissionnaire.

CINEMA COSSONAY

« Le retour de don Camillo ». — Soutane retournée, voici à nouveau le curé de choc, Fernandel.

Après quelque temps d'un exil montagnard, il est redescendu dans son village pour rosser les Rouges et le maire Peppone en particulier.

Il y aura certainement foule au casino cette semaine.

CONFERENCE DU Dr GUILLOUD

Pour donner satisfaction aux nombreuses personnes qui n'ont pu trouver place le 22 février dernier, M. le Dr Guilloud veut bien répéter sa conférence au casino de Cossonay, lundi prochain 8 mars, à 20 h. 30. Que tous ceux qui n'ont pas eu le plaisir de passer des moments en compagnie du Grand-Docteur blanc, dans son hôpital de Lambaréné, se retrouvent donc lundi 8 mars.

La « Société des amis de l'hôpital Albert Schweitzer » accueille tous les dons qui lui sont adressés. Il suffit de verser Fr. 20.- au compte de chèques postaux No III 240 66 pour devenir membre de cette association.

PENTHALAZ

AVEC « LA VILLAGEOISE »

A l'issue de sa dernière assemblée, par 18 voix sur 22 membres présents, la société de musique « La Villageoise » a nommé directeur, en remplacement de M. H. Chaillet, démissionnaire, M. Pascal Henny habitant Lausanne. Au service caporal trompette, M. Henny entrera en fonctions au début d'avril. C'est avec plaisir que les membres et amis de « La Villageoise » ont pris connaissance de sa brillante élection.

Depuis la démission de M. Chaillet à fin décembre 1953 et en intérim jusqu'à sa soirée annuelle fixée au 3 avril prochain, « La Villageoise » a fait appel à M. Salomon, que nous félicitons pour sa nomination de directeur du Corps de musique de Cossonay.

Nous rappelons aux parents que M. Salomon dirige avec patience et compétence, le samedi après-midi à la grande salle SACT, le cours de jeunes constitué il y a deux ans déjà. Tous les jeunes que la musique instrumentale intéresse peuvent se faire inscrire auprès du comité ou se présenter à une répétition. Ils seront toujours les bienvenus et trouveront une occasion unique de développer leurs connaissances musicales sous une ferme mais paternelle direction.

Pendant trois semaines, pour cause de service militaire, « La Villageoise » se voit dans l'obligation d'interrompre ses répétitions, lesquelles reprendront mardi 23 mars, à 20 h. 15 au local habituel. Sept membres étant sous les drapeaux,